

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N° 526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 1858

présenté par

Mme Brulebois, Mme Boyer, M. Haury, M. Perrot, M. Ledoux, M. Reda, M. Abad et  
Mme Marsaud

-----

**ARTICLE 1ER BIS A**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il existe actuellement un programme budgétaire Paysages, eau et biodiversité dans lequel sont déjà évoqués l'évaluation de l'impact en matière de biodiversité et présente les moyens financiers qui peuvent être mobilisés par l'État pour venir en soutien des réserves en biosphère. Un rapport remis par l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) et de l'Inspection générale des finances (IGF) portant sur la gestion et le financement de l'ensemble des aires protégées sera prochainement remis au Gouvernement. L'impact sur la biodiversité est donc fortement document. La bibliographie est suffisamment riche. Elle ne nécessite pas un rapport de plus.

Cet article est donc satisfait, le présent amendement vise donc à le supprimer.